

**CIRCULAIRE DE RENTRÉE**

Le Proviseur  
Aux Parents d'Elèves

**Objet : Inscriptions pour la rentrée 2024**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que votre enfant est admis au Lycée Colomb de Lure pour l'année scolaire 2024-2025 et de porter à votre connaissance les informations suivantes :

**1- RETOUR DU DOSSIER**

Le dossier d'inscription (ou de réinscription) dûment complété doit être déposé dans le Hall du Lycée Colomb de Lure selon le calendrier suivant :

Classes suivies à la rentrée 2024	Dates	Horaires
2 <sup>nd</sup> e Générale, Technologique et Professionnelles 1 <sup>ère</sup> année de CAP 1 <sup>ère</sup> Technologique (STMG)	Du mercredi 26 juin au lundi 1 <sup>er</sup> juillet en téléservices  <i>Accompagnement aux démarches numériques possible :</i> ✓ Vendredi 28 juin de 8h30 à 19h ✓ Lundi 1 <sup>er</sup> juillet de 8h30 à 18h	
3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers	Lundi 17 juin	avant 17h (que dossiers « papier »)
1 <sup>ère</sup> Générale Terminales Générale et Technologique	Du lundi 10 au mercredi 12 juin en téléservices <i>Accompagnement aux démarches numériques possible sur RDV</i>	
2 <sup>ème</sup> année de CAP 1 <sup>ère</sup> et Terminale Professionnelle	Avant le mercredi 12 juin	12h (que dossiers « papier »)

**2- RENTREE**

La rentrée scolaire s'effectuera selon le calendrier suivant :

Classes suivies à la rentrée 2024	Dates	Horaires
2 <sup>nd</sup> e Générale, Technologique et Professionnelle 1 <sup>ère</sup> année de CAP	Lundi 2 septembre	8h00
1 <sup>ère</sup> Générale et Technologique Terminale Générale et Technologique	Lundi 2 septembre	10h00
3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers 1 <sup>ère</sup> et Terminale Professionnelle 2 <sup>ème</sup> année de CAP	<i>Information à venir, sera publiée sur :</i> <a href="https://www.lyc-colomb.ac-besancon.fr/">https://www.lyc-colomb.ac-besancon.fr/</a>	

**Les élèves internes seront accueillis le lundi 2 septembre 2024 entre 7h30 et 8h00 (pour les classes de 3<sup>e</sup>, 2<sup>de</sup> et 1<sup>ère</sup> année de CAP) et entre 8h30 et 9h00 (pour les autres classes).**

**Les cours commenceront le jour de la rentrée après un temps d'accueil**

**3- FOURNITURES SCOLAIRES**

Les fournitures scolaires seront demandées par les professeurs à la rentrée, sauf pour les élèves de 3<sup>e</sup> Prépa Métiers dont la liste est jointe au dossier d'inscription.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération.

Le Proviseur  
Fabrice DROUIN